

CONCEPTEUR DU PAYSAGE H/F

Autres dénominations : Paysagiste, Responsable d'études, Chargé d'étude, Architecte paysagiste

Filières liées : **Paysage**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/concepteur-du-paysage-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Créer, innover, concevoir **Parcs et jardins, espaces verts**

Le concepteur du paysage réalise les études et prépare leur mise en œuvre :

- Il recueille les informations nécessaires à la compréhension de l'étude.
- Dans le cadre d'une prestation auprès d'un particulier, il cerne la demande du client à partir de ses attentes et de son cadre de vie.
- Pour une commande publique, il prend connaissance de l'appel d'offres de la collectivité et procède notamment aux relevés topographiques pour préparer sa candidature.
- Il réalise l'analyse paysagère des sites afin de réaliser un diagnostic et dégage les possibilités techniques les plus adaptées.
- Il définit et réalise les documents de présentation des pré-projets et des projets finalisés, sous forme d'images et textes (esquisses, plans d'aménagements, croquis en perspectives, coupes, coloration...).

Le concepteur du paysage gère les fichiers nécessaires aux missions de maîtrise d'œuvre :

- Il élabore les pièces administratives utiles au projet (cahiers des clauses administratives particulières, règlement particulier de l'appel d'offres, acte d'engagement...), précise les pièces techniques nécessaires au projet (plans techniques des terrassements, réseaux, irrigation, infrastructures, plantations...).
- Il réalise des plans techniques et métrés (plans de nivellement, plans de plantation...).

Le concepteur du paysage vérifie l'adéquation entre les réalisations et le projet et, si nécessaire, actualise les plans selon les besoins du chantier.

Conditions d'exercice

Le concepteur du paysage exerce dans un bureau d'étude ou un cabinet d'architecture paysagère privé ou une collectivité territoriale. Il pratique ses activités en libéral ou auprès d'un chef d'entreprise ou d'un ingénieur de services d'espaces verts.

Ses tâches varient selon l'organisation de son établissement et comprennent éventuellement, celles de conducteur de travaux s'il exerce en entreprise de paysage, ce qui est plus rare. Il exerce le plus souvent en bureau mais peut être amené à intervenir sur le terrain, notamment pour les relevés topographiques et le suivi des travaux.

Compétences et qualités

Le concepteur du paysage maîtrise les méthodes de conception, les techniques d'espaces verts et connaît parfaitement les végétaux ainsi que les sols. Doté d'une sensibilité artistique et esthétique affirmées, il fait également preuve de minutie et de soin dans l'élaboration des documents techniques.

Il sait utiliser l'outil informatique et notamment les logiciels de C.A.O / D.A.O (1). Ses qualités d'observation et de perception des individus et de leur environnement lui permettent de comprendre leurs demandes. De la même manière, son sens du contact facilite ses liens avec les fournisseurs, les entreprises et les institutions.

(1) Conception assistée par ordinateur, dessin assisté par ordinateur

Perspectives d'évolutions

Le concepteur du paysage peut créer son cabinet d'architecture paysagère après une expérience de quelques années en tant que salarié.

Il peut également exercer comme ingénieur des services d'espaces verts au sein d'une collectivité locale de taille importante.

Il peut enfin créer ou intégrer une entreprise du paysage.

En savoir plus

Consulter :

- la fiche ROME n° F1101 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

- www.tonavenirenvert.com

Contact :

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage - www.entreprisesdupaysage.org

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com